



## **ADELIS, Espace Port Beaulieu**

9 bd Vincent Gâche

44 200 NANTES

En voiture :

*Le stationnement dans les rues à proximité est payant. Il existe un parking payant*

*Parking des Fonderies situé rue de la porte Gellée.*

*Suivre complexe sportif Mangin Beaulieu.*

En transport en commun :

*2 lignes de tramway. Lignes 2 et 3 arrêt Vincent Gâche. (direction théâtre Beaulieu, foyer des jeunes travailleurs).*

*Ligne 4 du busway arrêt Ile de Nantes (à pied prendre la direction Théâtre Beaulieu)*

*Par le train : Sortir gare Sud SNCF, prendre le C5 chronobus. Arrêt les Fonderies.*



À l'occasion de la troisième édition de l'ouvrage

## ***Mettre en œuvre le projet de vie*** **dans les établissements pour personnes âgées**

L'Association du Réseau de consultants en gérontologie (ARCG), en partenariat avec l'URIOPSS Pays de la Loire, organise une

**Journée d'échanges et de réflexion**

**Jeudi 23 novembre 2017**

**De 9h15 à 16h30**

**ADELIS, Espace Port Beaulieu**

9 bd Vincent Gâche

44 200 NANTES

Cette journée s'adresse à tous les professionnels en charge d'élaborer et de mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées ainsi qu'aux bénévoles et toutes personnes intéressées par cette thématique.



# Programme

8h45 - 9h15 – Accueil

9h15 - 9h45 – Introduction de la journée

- Anne Postic, directrice URIOPSS Pays de la Loire
- Alain Villez, Président ARCG
- Bernadette Puijalon, Anthropologue, grand témoin de cette journée

9h45 - 11h00 – L'institution, ses règles, ses supports...

**Séquence animée par Nathalie Manaut, cabinet Futur Antérieur**

Christian Reverdy, Association *Rencontres à Chambellan*  
Témoignage : Et mon métier ! «*La dame au jus d'orange*»

La notion de projet entre choix, risque, autonomie et adaptation -  
*Jean-Jacques Amyot, OAREIL*

Droits et participation des résidents - *Alain Villez, ARCG*

Illustrations pratiques et retours d'expériences - *Olga Piou, ISATIS*

Seront notamment abordés : l'accueil, le respect de l'autonomie, les rythmes de vie, la liberté d'aller et venir, le consentement, le processus de contractualisation...

11h00 - 11h15 – Pause

11h15 - 12h45 – **Projet de vie, une dynamique d'acteurs.**

**Séquence animée par Isabelle Donnio, ARCG**

Ludivine Houard Association Pôle Ligérien *les Moncellières*  
Témoignage : «*Des parcours de vie entre services et EHPAD*»

Résidents, équipes, familles, bénévoles : les acteurs qui font vivre le projet (présentation à plusieurs voix)

*Colette Eynard, ARCG,*

*Anne Sépard, SOLIHA Centre Val de Loire*

*Céline Filippi, ARCG*

12h45 - Déjeuner

14h15 - 16h00 - **Le processus continu d'évaluation au cœur des projets d'établissement ?**

**Séquence animée par Isabelle Dury, OVPAR**

Témoignage enregistré « *Micro-trottoir suite à l'évaluation...* »

D'une évaluation à l'autre, rester au service des personnes - *Jean Jallaguiet, URIOPSS Rhône-Alpes*

La démarche éthique au service de l'évolution du projet de vie -  
Isabelle Donnio, ARCG

Réflexion éthique et projet de vie : l'exemple d'un comité d'éthique, *Olga Piou et Marie-Jo Guisset-Martinez, ISATIS*

16h15 - **Conclusions de la journée**

- Jean-Jacques Amyot, OAREIL
- Alain Villez, ARCG



**Mettre en œuvre le projet de vie** dans les établissements pour personnes âgées

Auteur : Réseau de consultants en gérontologie (France)

Éditeur : Dunod – dunod.com

## INSCRIPTION

### Mettre en œuvre le projet de vie

(un bulletin par personne)

à retourner à OAREIL - 3 rue Lafayette – 33000 Bordeaux  
oareil@wandadoo.fr

Nom - Prénom \_\_\_\_\_

Institution \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Mail (**indispensable**) \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

#### Tarif :

- Tarif : 70 € (ouvrage et repas compris)
- Tarif Étudiant (sur justificatif) : 25 € (ouvrage et repas non compris)

- Règlement par chèque (à l'ordre de l'ARCG)**
- Souhaite recevoir une convention de formation professionnelle**

#### *Facture et attestation adressées après le colloque*

Date : \_\_\_\_\_ Signature et cachet de l'organisme :

**L**a mise en œuvre du projet de vie dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées correspond à une obligation fixée par la loi du 2 janvier 2002. Quinze ans n'ont pas été de trop pour faire entrer cette démarche d'élaboration du projet de vie dans la culture des établissements. Une démarche volontariste qui contribue à donner du sens à l'accompagnement et aux soins prodigués aux résidents. Cette journée d'échanges est proposée par l'Association du Réseau des Consultants en Gérontologie (ARCG) à l'occasion de la troisième édition de son ouvrage « mettre en œuvre le projet de vie » et du 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa création.

La journée vise notamment à interroger :

- l'évolution du contexte législatif et réglementaire,
- la place majeure accordée aux droits des résidents,
- le dispositif d'évaluation interne et externe des établissements et services,
- les recommandations de « bonnes pratiques » édictées par l'ANESM,
- l'inscription des établissements dans le dispositif gérontologique global,
- la place possible et utile du bénévolat,
- le rôle essentiel du projet de vie dans la lutte contre la maltraitance...

Dans ce contexte, il s'agit bien évidemment de centrer le projet d'établissement sur les droits et le bien-être des résidents, mais plus encore de leur reconnaître une place incontournable d'expert principal dans les projets qui les concernent.